



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20210408-20210419-DE  
Reçu le 13/04/2021

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 08 AVRIL 2021

Date de convocation : le 01 avril 2021

Date d'affichage : le 01 avril 2021

Nombre de membres au Comité Syndical: 54

**L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Sébastien DAVID Président du SIEDA.**

**Etaient présents :** Alain ANGLES - Marc AUGUY - Jacques BARBAZANGE - Christophe BERNIE - Christian BONNET - Jean Marc CALVET - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean François CLAPIER - Henry CLAUDE - Sylvain COUFFIGNAL - Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX - Michel DELPECH - Robert DIEUDE - Joël ESPINASSE - Jean Luc FARJOU - Jean Louis GRIMAL - Christophe LABORIE - Jean Marie LACOMBE - Paul MARTY - Jean Pierre MASBOU - Brigitte MAZARS - René MOUYSSET - Bernard NAYRAC - Alain NOUVIALE - Richard RUS - Jean Claude SOUYRIS - Thierry TEULIER - Pierre TIEULIE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 22 Dont 1 ont donné procuration

Votes Pour : 33
Votes Contre : 0
Abstention : 0

### DELIBERATION N° 2021/04/19

**Convention entre le SIEDA et le superviseur pour formaliser les transmissions des données informatiques issues du réseau des infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables**



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

**DELIBERATION N° 2021/04/19**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20210408-20210419-DE  
Reçu le 13/04/2021

**Convention entre le SIEDA et le superviseur pour formaliser les transmissions des données informatiques issues du réseau des infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables**

Monsieur le Président rappelle que les aménageurs publics, qu'il s'agisse de communes, d'intercommunalités, de départements ou de syndicats d'énergie participent activement au développement de la mobilité électrique en France. Ils sont ainsi les plus grands installateurs de bornes de recharge et gèrent plus de 70 % du réseau français.

Fin octobre 2020, on dénombrait près de 29 000 points de recharge ouverts au public à travers la France. Cela représente une évolution de 0,2% du nombre de points de recharge depuis le 31 mai 2020. L'évolution a été particulièrement affectée par la crise sanitaire ainsi que par la perte de deux réseaux majeurs du Groupe Bolloré Bluely à Lyon et Bluecub à Bordeaux, qui représentaient respectivement 514 et 354 points de recharge au total.

A peine 30 % de l'objectif fixé par le contrat stratégique de filière « 100 000 points de recharge en France d'ici fin 2021 » est atteint en matière de points de recharge contre 40 % pour les immatriculations. Le déploiement d'infrastructures de recharge complémentaires est nécessaire pour suivre la tendance du marché.

L'Occitanie, 2ème Région française derrière l'Île-de-France, comptabilise 3 232 points de recharge (soit 11,18 % du parc national). Le réseau Révéo (12 territoires) compte 1 958 points de recharge dont 68 déployés sur le territoire du SIEDA.

Aujourd'hui, l'écosystème est face à un déficit d'information centralisé sur les usages des réseaux de recharge et les bonnes pratiques appliquées sur le terrain. Les territoires ayant investi dans le déploiement de réseaux de recharge n'ont pas accès à des benchmarks français sur d'autres réseaux leur permettant d'identifier leurs points forts et les points de vigilance, de bien identifier les bonnes pratiques, de voir comment l'usage de leur réseau se situe par rapport à la moyenne nationale, d'optimiser leurs modèles commerciaux, de comparer les structures de tarification...

L'AVERE-France propose de palier à cette situation par la construction d'un Observatoire des usages de la recharge et propose aux participants du Club des collectivités électromobiles et à ses adhérents syndicats d'énergie, villes et collectivités de mettre à disposition les données d'usage des réseaux de recharge.

Les travaux réalisés dans le cadre de cet Observatoire mutualiseront les données et les anonymiseront. Les aménageurs et gestionnaires de flotte volontaires sont pleinement intégrés au projet et disposent en contrepartie du rapport détaillé ainsi que d'une fiche positionnant leur territoire/flotte vis-à-vis des principaux indicateurs de l'Observatoire.

A noter qu'aucune contribution financière n'est demandée.

Ce recensement permettra également d'alimenter les travaux en cours sur l'affichage des prix des carburants alternatifs et sur les impacts réseaux de la mobilité électrique confrontée aux usages réels.

Monsieur le Président propose de participer à cet Observatoire des usages des réseaux de recharge de l'AVERE-France, via la transmission des données de son réseau d'infrastructures de recharge Révéo en signant la convention ci -contre et tous actes afférents.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise à l'unanimité, Monsieur le Président à participer à cet Observatoire des usages des réseaux de recharge de l'AVERE-France, via la transmission des données de son réseau d'infrastructures de recharge Révéo en signant la convention ci -contre et tous actes afférents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 13/04/2021

Le Président du SIEDA

  
Sébastien DAVID